



LA DÉFENSE

Devenir réserviste

.be



Découvrir un nouveau monde

Pourquoi choisir la Réserve ?

Rejoindre la Réserve vous offre la possibilité d'acquérir des connaissances et de l'expérience en dehors de votre environnement de travail habituel, que vous pouvez appliquer dans votre vie quotidienne. La Défense vous ouvre les portes d'un monde nouveau, passionnant et stimulant, où vous apprenez à voir les choses sous un autre angle, tout en enrichissant vos connaissances « civiles » par des compétences « militaires ». C'est une situation où tout le monde est gagnant : vous, la Défense, votre employeur et la société.



En outre, vous pouvez espérer participer à des exercices à court et à long terme, à des opérations sur le territoire national ou à l'étranger ou d'aider la nation en cas de catastrophe naturelle. N'oubliez pas non plus la possibilité d'effectuer des tâches spécialisées en fonction de vos qualifications. Vous pouvez ainsi exercer votre profession « civile » dans un environnement « militaire » tout en acquérant de nouvelles compétences.

En rejoignant la Réserve, vous contribuez activement à l'accomplissement des missions de la Défense, au service de la société.

Voici les conditions

Nationalité, âge et diplôme

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Être belge, ou citoyen d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Suisse.
- Vous n'êtes pas belge mais vous détenez une nationalité éligible pour devenir réserviste ? Vous devez avoir satisfait à la législation militaire de ce pays et ne devez plus avoir d'obligations militaires.

CONDITIONS D'ÂGE

Les conditions d'âge diffèrent selon la catégorie de personnel (soldat/matelot, sous-officier ou officier) :

- Pour les soldats et matelots, il faut avoir moins de 35 ans au 31 décembre de l'année d'incorporation.
- Pour les cadres (sous-officiers ou officiers), il faut avoir moins de 51 ans au 31 décembre de l'année d'engagement.

CONDITIONS DE DIPLÔME

Là encore, des conditions différentes s'appliquent à chaque catégorie de personnel :

- Vous voulez devenir soldat ou matelot ? Alors, aucun diplôme n'est nécessaire.
- Pour devenir sous-officier, vous avez besoin d'un CESS ou d'un bachelier en lien avec certains postes spécifiques.
- Pour devenir officier, vous devez être titulaire d'un master ou pour certaines fonctions (médecin par exemple), d'un master spécifique.

Le moment où vous devez présenter ce diplôme diffère selon le parcours de réserviste.





3 Choisir entre parcours

Vous pouvez servir comme réserviste de trois manières différentes. Pour chaque parcours, des postes sont à pourvoir dans les différentes catégories de personnel.

TEMPS PLEIN TEMPORAIRE

- Vous travaillez à temps plein comme réserviste dans une unité pour une durée de 1 à 3 ans dans le poste que vous avez choisi.
- Si vous êtes satisfait pendant cette période, vous pouvez candidater pour un poste comme militaire du cadre actif, à condition de remplir toutes les conditions requises.
- Vous devez directement suivre toute les différentes formations.
- Vous devez être en mesure de présenter le diplôme requis au moment où vous signez votre contrat.

JOURS DE RAPPEL

- Vous êtes disponible pour travailler en tant que réserviste dans une unité pendant quelques jours par an.
- Vous venez renforcer vos collègues en fonction de votre disponibilité et en concertation avec votre unité.
- Vous pouvez répartir les formations de base sur 5 ans au maximum. Toutefois, le premier module de 2 semaines doit être suivi l'année de votre engagement. Vous pouvez planifier les autres modules en fonction de vos disponibilités et de l'agenda de votre unité.

ÉTUDIANT

- Vous êtes encore étudiant, et vous voulez déjà acquérir de l'expérience à la Défense.
- La Défense vous offre la possibilité de travailler pendant les périodes de vacances scolaires. Vous pouvez donc suivre votre formation pendant les grandes vacances.
- Il vous suffit de présenter votre diplôme au plus tard 5 ans après votre engagement, ce délai pouvant être prolongé deux fois d'un an pour des raisons valables.





Procédure de candidature et de sélection

Vous avez vu une offre d'emploi qui vous intéresse ? La première chose à faire est de contacter le centre d'information dans votre province. Vous y obtiendrez des informations détaillées sur le poste vacant. Vous pouvez également vous y faire inscrire afin d'entamer la **procédure de sélection**. Dans le cas où vous ne trouvez pas de poste vacant en lien avec vos compétences, vous pouvez toujours introduire une candidature spontanée

Après votre inscription, vous serez invité à passer un certain nombre de tests au Centre de sélection de la Défense à Neder-Over-Heembeek. Pour la plupart des postes, les épreuves sont identiques et se déroulent sur deux jours.

PREMIER JOUR

1. Administration
2. Examen médical
3. Tests d'intelligence
4. Questionnaires sur la personnalité et la motivation

DEUXIÈME JOUR

1. Tests sportifs
2. Entretien
3. Entretien d'orientation au cours duquel vous décidez définitivement à quels postes vous souhaitez postuler



Un cycle de formation en fonction de votre disponibilité

La formation militaire de base dure de 4 à 8 semaines. Elle se compose de 4 sous-modules que vous pouvez suivre en fonction de votre disponibilité. Toutefois, vous devez les avoir tous suivis au plus tard cinq ans après votre engagement. Cependant, le premier module doit être suivi durant l'année où vous signez votre contrat.

	FORMATION MILITAIRE DE BASE	FORMATION PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE		PROCEDURE D'ÉVALUATION
QUOI	Phase d'Initiation Militaire (PIM)	Instruction Militaire Spécialisée (IMS) Cette formation est uniquement obligatoire si vous êtes repris pour une fonction de combat.	Formation Professionnelle Spécialisée (FPS)	Évaluation (EVAL)
OÙ	- Dans un centre de formation - En régime d'internat	- Dans un centre de formation - En régime d'internat	- Principalement dans votre unité	- Dans votre unité
CONTENU	- Utilisation d'équipements individuels - Tir avec arme - Premiers soins - Drill - Lecture de carte	- Tir avec arme - Lecture de carte - Tactique en équipe - Bivouac	- Apprentissage des compétences professionnelles nécessaires à votre futur emploi ou formation directement sur le lieu de travail	- Évaluation sur le plan professionnel, personnel et physique
DURÉE	10 jours ouvrables	5 à 10 jours ouvrables	5 à 10 jours ouvrables	5 jours ouvrables

Évolution de votre carrière

Tout au long de votre carrière de réserviste, vous pouvez vous perfectionner et acquérir de nouvelles expériences. Vous examinez les possibilités avec votre chef de service, celles-ci dépendent bien entendu des besoins de l'organisation et de votre profil.

- Vous avez la possibilité de changer de fonction au sein du même service.
- Vous pouvez également changer d'unité ou de lieu de travail.

En outre, les années au cours desquelles vous effectuez un nombre suffisant de jours de rappel, 5 jours (pour les soldats/ matelots), ou 7 jours (pour les sous-officiers et officiers), comptent pour votre ancienneté et votre promotion à un grade supérieur.

Dans certains cas, cela est lié à une formation complémentaire et/ou à des comités de promotion. Cela vous offre de nombreuses perspectives de carrière où vous pouvez acquérir de l'expérience et des compétences, et où vous pouvez travailler avec de nombreuses personnes différentes.

PASSAGE AU CADRE ACTIF

À l'heure actuelle, cette transition n'est possible que par le biais d'un **recrutement externe pour devenir militaire du cadre actif**. En d'autres termes, vous devrez postuler à nouveau.

N'oubliez pas de tenir compte des limites d'âges qui sont différentes !



RÉMUNÉRATION

Les réservistes suivant la formule d'un temps plein temporaire sont rémunérés chaque mois de la manière suivante :

- SOLDAT OU MATELOT

(1^{ER}SOLDAT/1^{ER}MATELOT)

2.541,38 € brut

- SOUS-OFFICIER

(GRADE DE SERGENT - NIVEAU C)

2.881,36 € brut

- OFFICIER

(GRADE DE SOUS-LIEUTENANT)

4.058,74 € brut

Les réservistes par jours de rappel sont payés selon le **nombre de jours de travail prestés**.

Votre rémunération dépend donc du nombre de jours par mois où vous avez travaillé pour la Défense et est calculée à 1/20 de la rémunération d'un poste à temps plein.

Pendant le cycle de formation, vous serez rémunéré en fonction de votre grade.

En plus d'une rémunération attractive et des aspects qui rendent le travail à la Défense unique tels que le travail en équipe, un travail varié et stimulant, nous vous offrons également : des chèques-repas, une prime de vacances et une indemnité pour la communication numérique.

Intéressé-e ? Contactez-nous !

Via notre adresse mail :



ctcf@mil.be
www.mil.be



Rencontrez-nous dans l'un de nos centres d'information :

Centre d'Information de Bruxelles - École Royale Militaire 02 441 44 52
Avenue de Cortenbergh, 125 - 1000 Bruxelles

Centre d'Information de Liège - Quartier Médecin Lieutenant Joncker 02 442 85 11
Rue Saint-Laurent, 79 - 4000 Liège

Centre d'Information de Marche-en-Famenne - Camp Roi Albert 02 442 32 51
Chaussée de Liège, 65 - 6900 Marche-en-Famenne

Centre d'Information de Mons 02 442 76 27
Rue des Passages, 16 - 7000 Mons

Centre d'Information de Namur 02 442 11 50
Rue Joseph Durieux, 80 - 5020 Flawinne

**Les infos supplémentaires que vous y obtiendrez vous permettront
d'obtenir de meilleurs résultats pendant les tests de sélection.**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Travailler à la Défense.
Plus qu'un job, une mission.

Éditeur responsable :

DG StratCom Colonel Breveté d'état-major Yves De Neve
Rue d'Evere 1, 1140 Evere